FONDATION CHARLES DE GAULLE

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2021

LA SOUVERAINETÉ EN QUESTION



FONDATION
CHARLES DE GAULLE

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2021

« La souveraineté peut n'être qu'une flamme sous le boisseau,
pour peu qu'elle brûle, elle sera tôt ou tard ranimée »

Charles de Gaulle, 1944

SOMMAIRE

FONDATION CHARLES DE GAULLE
5 rue de Solférino
75007 Paris
www.charles-de-gaulle.org

LE MOT DU PRÉSIDENT



Chères Amies,
Chers Amis,

Notre Fondation, qui a fêté son cinquantième anniversaire en 2021, poursuit sa mission : étudier la vie et l'œuvre du général de Gaulle et transmettre son message.
Ce travail rigoureux d'étude et de recherche nous permet de questionner le présent, d'interroger la permanence du socle gaullien dans de nombreux domaines, nos institutions, notre système de Défense, ou notre politique étrangère. C'est ainsi que nous avons choisi de marquer l'année 2021 en concentrant nos travaux sur le thème de la souveraineté avec le colloque en partenariat avec l'Institut de France « La souveraineté en question – La vision gaullienne à l'épreuve du présent ». Nous avons également ouvert de nouveaux champs d'études avec une conférence consacrée à « De Gaulle, Israël et les juifs » au Musée d'Art et d'Histoire du Judaïsme et un colloque à Varsovie complété par un cycle de séminaires à la Bibliothèque polonaise de Paris sur le thème : « La relation franco-polonaise du début du XIX^{e} siècle à nos jours ».
Notre mission de transmission s'adresse d'abord aux jeunes générations avec le développement de nos activités pédagogiques en lien étroit avec l'Éducation nationale. Le programme *Enseigner de Gaulle* se propose d'accompagner professeurs et élèves grâce à un parcours annuel où se mêlent travail historique, visites des lieux gaulliens, concours d'éloquence et jeux de piste.
Plus généralement, nous veillons à mettre le produit de cette réflexion à la disposition de tous et à ouvrir les portes de notre Fondation à tous ceux qui le souhaitent. Nos publications avec la revue *Espoir* et les lettres numériques de la Fondation, les archives et la bibliothèque, riche de plus de 5000 volumes, rénovée cette année, l'ouverture de la rue de Solférino lors des Journées européennes du Patrimoine, les nombreuses conférences retransmises sur la chaîne de télévision YouTube de la Fondation, notre présence sur les réseaux sociaux, sont autant de vecteurs pour faire rayonner le message gaullien.
Le nom que nous portons nous oblige à la rigueur et à l'inventivité. Votre fidélité et votre soutien nous encouragent et sont pour nous le témoignage de la pertinence de nos actions. Soyez-en ici très sincèrement remerciés.

Hervé Gaymard
Président de la Fondation Charles de Gaulle



2021 EN CHIFFRES

+ DE
10 000
VISITEURS
par mois sur le site de la Fondation
www.charles-de-gaulle.org

+13
LETTRES NUMÉRIQUES
Débats | Idées | Histoire

30 000
VISITEURS
à La Boisserie

30
CONFÉRENCES EN LIGNE

+200%
ADHÉRENTS
aux amis de la Fondation

13
EXPOSITIONS
itinérantes en France

- De Gaulle : de l'Appel à la Libération (1940-1945)
- Charles de Gaulle (1890-1970)
- De Gaulle-Adenauer : les bâtisseurs de l'amitié franco-allemande
- Eisenhower-De Gaulle : de l'Amitié à l'Alliance

FONDATION CHARLES DE GAULLE
5 rue de Solférino
75007 Paris
www.charles-de-gaulle.org

2021 – QUELQUES IMAGES



19 mai 2021
Jeu de piste « Sur les pas de Charles de Gaulle » organisé avec 130 lycéens de l'académie d'Amiens



15 septembre 2021
Colloque « La souveraineté en question : La vision gaullienne à l'épreuve du présent »
INSTITUT DE FRANCE



18 & 19 septembre 2021
38e édition des Journées Européennes du Patrimoine
FONDATION CHARLES DE GAULLE



16 novembre 2021
Soirée de réflexion « De Gaulle, Israël et les Juifs »
MUSÉE D'ART ET D'HISTOIRE DU JUDAÏSME

LES LIEUX GAULLIENS



La Croix de Lorraine

COLOMBEY-LES-DEUX-ÉGLISES



La Boisserie, demeure familiale de Charles de Gaulle

COLOMBEY-LES-DEUX-ÉGLISES



Le bureau du général de Gaulle à la Fondation Charles de Gaulle

PARIS

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2021



Réouverture officielle de la Maison natale Charles de Gaulle, rénovée en 2020 par le Conseil départemental du Nord – 22 novembre 2021 (crédit photographique : Ph. Houzé / Département du Nord)

LILLE



Le Mémorial Charles de Gaulle (crédit photographique : Fred Laures)

COLOMBEY-LES-DEUX-ÉGLISES



L'historial Charles de Gaulle au musée de l'Armée (crédit photographique : musée de l'Armée, Anne-Sylvaine Marre-Noël)

PARIS

LES PRÉSIDENTS DE L'INSTITUT ET DE LA FONDATION CHARLES DE GAULLE



ANDRÉ MALRAUX
Compagnon de la Libération
Co-fondateur et président de l'Institut Charles de Gaulle de 1971 à 1976



GASTON PALEWSKI
Compagnon de la Libération
Président de l'Institut Charles de Gaulle de 1976 à 1984



GEOFFROY DE COURCEL
Compagnon de la Libération
Président de l'Institut Charles de Gaulle de 1984 à 1991



PIERRE MESSMER
Compagnon de la Libération
Président de l'Institut Charles de Gaulle de 1992 à 1995 et président de la Fondation Charles de Gaulle de 1992 à 1997



Général d'armée JEAN SIMON
Compagnon de la Libération
Ancien secrétaire général de la défense et de la sécurité nationale
Président de l'Institut Charles de Gaulle de 1995 à 1997



JEAN FOYER
Ministre de la Justice du Général
Président de l'Institut Charles de Gaulle de 1997 à 1998 et président de la Fondation Charles de Gaulle de 1997 à 2001



Vice-amiral MICHEL DEBRAY
Président de l'Institut Charles de Gaulle de 1998 à 2000



YVES GUÉNA
Ministre du Général
Président de l'Institut Charles de Gaulle de 2000 à 2006 et président de la Fondation Charles de Gaulle de 2001 à 2006



PIERRE MAZEAUD
Ancien président du Conseil constitutionnel
Ancien ministre
Président de la Fondation Charles de Gaulle de 2007 à 2010



PIERRE LEFRANC
Co-fondateur et président de la Fondation Charles de Gaulle en 2010



JACQUES GODFRAIN
Ancien ministre
Président de la Fondation Charles de Gaulle de 2011 à 2018
Président d'honneur



HERVÉ GAYMARD
Ancien ministre
Président de la Fondation Charles de Gaulle depuis le 18 décembre 2018

FONDATION CHARLES DE GAULLE
5 rue de Solférino
75007 Paris
www.charles-de-gaulle.org

LA FONDATION CHARLES DE GAULLE
UNE MÉMOIRE VIVANTE POUR LA FRANCE





Créée en 1971 d'abord sous la forme d'un institut, la Fondation Charles de Gaulle, reconnue d'utilité publique par le décret du 22 septembre 1992, entretient en France et dans le monde la mémoire du général de Gaulle et transmet son héritage intellectuel et culturel conformément au vœu qu'il avait exprimé après son départ du pouvoir. Désireux que cet héritage fût porté par une entité détachée des débats partisans et à l'expertise incontestée, le libérateur de la France et fondateur de nos institutions avait confié à André Malraux la mission d'en être le premier président. Personne mieux que l'auteur de *L'Espoir* ne pouvait assurer que la mémoire du gaullisme devînt une référence féconde, « source d'ardeurs nouvelles » pour les générations futures. Seule institution nationale reconnue par l'État pour entretenir la mémoire du général de Gaulle (par le décret du 3 novembre 2005), la Fondation intervient dans trois domaines d'action :

- **TRANSMETTRE ET RAYONNER : LE MESSAGE GAULLIEN POUR TOUS**
- **ÉTUDIER ET DÉBATTRE : LA RECHERCHE UNIVERSITAIRE ET LA RÉFLEXION PROSPECTIVE**
- **ENSEIGNER ET INSPIRER : LES ACTIVITÉS PÉDAGOGIQUES ET NUMÉRIQUES**



La bibliothèque de la Fondation Charles de Gaulle à Paris

TRANSMETTRE & RAYONNER

LE MESSAGE GAULLIEN POUR TOUS

L'année 2021, commencée sous le signe du confinement, a été une année de relance et d'innovation pour la Fondation Charles de Gaulle. Les premiers mois ont surtout vu le développement des activités numériques mais dès que les conditions ont été réunies, le siège de la Fondation a renoué avec le grand public.

COMMÉMORATIONS NATIONALES GAULLIENNES

Après l'« année De Gaulle » qui fut exceptionnelle à plus d'un titre, la Fondation Charles de Gaulle était présente aux grandes commémorations nationales qui ont jalonné l'année :

- 81e anniversaire de l'appel du 18 juin avec la cérémonie traditionnelle du Mont Valérien présidée par le Président de la République, M. Emmanuel Macron.
- Messe solennelle à l'occasion du 77e anniversaire de la Libération de Paris le 29 août en l'église Saint-Germain-l'Auxerrois.
- 51e anniversaire de la mort du général de Gaulle le 9 novembre à Colombey-les-Deux-Églises présidé par le Premier ministre, M. Jean Castex, accompagné de la ministre chargée de la Mémoire et des Anciens combattants, Mme Geneviève Darrieusecq. Après avoir déposé une gerbe sur la tombe du Général, le Premier ministre s'est rendu à la Boisserie où l'ont accueilli Pierre de Gaulle et Hervé Gaymard, avant d'assister à la cérémonie militaire au pied de la Croix de Lorraine.
- Le 10 novembre, le Conseil d'Administration de la Fondation Charles de Gaulle s'est recueilli aux Invalides devant la dépouille d'Hubert Germain et s'est associé à l'hommage national le 11 novembre à l'Arc de Triomphe à l'occasion du 103e anniversaire de l'Armistice.

2021, ANNÉE NUMÉRIQUE

La lettre électronique

Les publications et l'enrichissement de lettres électroniques, adressées à plus de 3 000 abonnés, ont été consolidés. Avec treize parutions en 2021, la présence de la Fondation dans le champ d'information numérique a progressé. On constate également l'intérêt grandissant suscité par nos diffusions sur les médias sociaux (augmentation de 15% d'abonnés sur Facebook).

Les conférences en ligne

L'acquisition d'un équipement performant a permis en 2021 de développer et d'augmenter la qualité de diffusion de nos conférences en ligne retransmises sur la chaîne de télévision YouTube de la Fondation. La programmation, autour d'une œuvre ou d'un évènement, a fait intervenir des auteurs d'horizons divers (historiens, écrivains, journalistes, économistes, juristes...).

Salon du livre virtuel

Avec la participation de la Fondation Charles de Gaulle, la Région Hauts-de-France a organisé le 6 février un salon en ligne « De Gaulle se livre ». Cinq débats ont été proposés au cours desquels sont intervenus : Hervé Gaymard, Patrice Gueniffey, Marc Fosseux, Frédérique Neau-Dufour, Hélène Carrère d'Encausse, Éric Branca, Éric Roussel, Michel Winock, Patrice Duhamel et Jacques Santamaria.

Éphémérides gaulliens

Depuis le mois de novembre, la Fondation Charles de Gaulle donne en partage quotidiennement, sur tous ses canaux de communication, des éphémérides sous la forme d'un visuel et d'une anecdote historique liée à l'histoire du général de Gaulle.



Madame Florence Berthout, maire du Ve arrondissement de Paris, et la Fondation Charles de Gaulle ont organisé le 3 novembre 2021 une conférence avec Maurizio Serra, de l'Académie française, à l'occasion de la parution de son dernier ouvrage *Le mystère Mussolini* (éditions Perrin).

LES CONFÉRENCES EN LIGNE DE SOLFÉRINO



Marc Fosseux et Éric Branca : "De Gaulle et les grands"
16 novembre 2020



Arnaud Teyssier, Maurice Vaïsse et Frédéric Fogacci : "Le Putsch d'Alger"
27 avril 2021



Éric Branca, Arnaud Teyssier et Marc Fosseux : "L'énigme Pompidou-de Gaulle"
19 avril 2021



Philippe Goulliaud et François Cornut-Gentille : "Savoir pour pouvoir"
28 avril 2021



Philippe Goulliaud et Éric Branca : "Le roman des damnés : ces nazis au service des vainqueurs"
3 juin 2021



Odile de Vasselot et Marc Fosseux : "Le réseau d'évasion Comète"
26 mai 2021



Hervé Gaymard et Renaud Girard : "OTAN, Afghanistan et crise des sous-marins australiens"
21 septembre 2021



Hervé Gaymard et Maurizio Serra : "Le mystère Mussolini"
3 novembre 2021



Hervé Gaymard, Geoffroy Roux de Bézieux et Marc Fosseux : "L'intendance suivra !"
16 novembre 2021

FONDATION CHARLES DE GAULLE
5 rue de Solférino
75007 Paris
www.charles-de-gaulle.org

TRANSMETTRE ET RAYONNER
LE MESSAGE GAULLIEN POUR TOUS

LA REVUE *ESPOIR*

Depuis 50 ans, la revue *Espoir* offre à ses lecteurs – les spécialistes comme le grand public – des articles de référence sur la personnalité et l'œuvre du général de Gaulle et sur l'histoire de la France contemporaine. L'empreinte laissée par de Gaulle dans de nombreux domaines de l'action publique et sa vision restent si présentes aujourd'hui que la Revue propose également des réflexions utiles à la compréhension des débats actuels. En cette année 2021, trois numéros sont parus :

- *Espoir* 199 – France-Allemagne/"La fille de l'Agha" de Charles de Lugale (printemps 2021, édition numérique)
- *Espoir* 200 – Charles de Gaulle/André Malraux (automne 2021, édition numérique)
- *Espoir* 201 – Réflexions sur la langue française (hiver 2021, édition papier)







Hervé Gaymard a remis les fourragères de l'Ordre de la Libération aux nouveaux embarqués du porte-avions *Charles de Gaulle* le 9 septembre 2021

EXPOSITIONS

L'exposition au caractère exceptionnel « Charles de Gaulle, fragments d'une épopée » (visuel ci-contre), inaugurée le 29 mai au Mémorial Charles de Gaulle à Colombey-les-Deux-Églises, a regroupé cent vingt œuvres réalisées par une soixantaine d'artistes (peintres, sculpteurs, photographes et créateurs numériques) dépositaires du titre officiel de « peintre des armées ». Décerné par le ministère des Armées, ce titre est attribué à des artistes « qui consacrent leur activité à la représentation plastique ou graphique de sujets militaires, maritimes ou aériens et dont le talent lui paraît de nature à contribuer au renom des armées ». Plusieurs œuvres ont aussi été exposées à la Boisserie.

En outre, treize expositions itinérantes conçues par la Fondation Charles de Gaulle ont été présentées dans toute la France. Ce succès témoigne de l'expertise et du savoir-faire de la Fondation, qui met à la disposition des collectivités territoriales, des centres de documentation et d'information ou des centres culturels français, des expositions itinérantes clefs en main, adaptées à tous les espaces et d'une installation simplifiée. Quatre expositions thématiques sont ainsi proposées tout au long de l'année :

- De Gaulle : de l'Appel à la Libération (1940-1945)
- Charles de Gaulle (1890-1970)
- De Gaulle – Adenauer : les bâtisseurs de l'amitié franco-allemande
- Eisenhower – De Gaulle : de l'Amitié à l'Alliance dans la Guerre et dans la Paix

SOLFÉRINO EN RÉNOVATION

À l'issue de travaux, le déménagement de la bibliothèque de la Fondation a eu lieu. Le nouvel espace modernisé et confortable (photographies ci-dessous) est prêt à accueillir les chercheurs dans de meilleures conditions.

Les travaux du siège de la Fondation Charles de Gaulle se poursuivront en 2022.

JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE

La Fondation Charles de Gaulle a ouvert exceptionnellement ses portes les 18 et 19 septembre à l'occasion de la 38e édition des Journées européennes du Patrimoine. De 10 heures à 18 heures, les visiteurs ont pu mettre leurs pas dans ceux du Général en découvrant l'hôtel particulier du 5 rue de Solférino à Paris. Classé au titre des monuments historiques, à l'architecture typique du faubourg Saint-Germain à la fin du XIXe siècle, il fut le siège du Rassemblement du Peuple français (RPF) et abrita le bureau du général de Gaulle de 1947 à 1958. Mille visiteurs ont ainsi pu être accueillis.





LIEUX GAULLIENS

L'année 2021 a été marquée par la réouverture de la Maison natale de Charles de Gaulle à Lille, inaugurée le 22 novembre.

La Boisserie, demeure familiale du général de Gaulle, a repris ses activités fin mai et a accueilli 30 000 visiteurs en 2021.





18 & 19 SEPTEMBRE 2021

38e JOURNÉES EUROPÉENNES
DU PATRIMOINE





LES AMIS DE LA FONDATION CHARLES DE GAULLE

Les Amis de la Fondation Charles de Gaulle proposent à tous ceux qui le souhaitent de faire vivre et de partager leurs connaissances sur l'action et l'œuvre du général de Gaulle autour d'évènements conviviaux. Présidés par Marc Fosseux, administrateur de la Fondation, les Amis comptent environ 900 membres. Ses activités se répartissent entre dîners-débats, conférences, visites commentées de musées, participation à des colloques et tables-rondes organisés par la Fondation Charles de Gaulle tous les ans.

Activités pour l'année 2021 :

- 28 septembre 2021 : déjeuner-débat autour de Bénédicte Vergez-Chaignon sur le dernier livre de Daniel Cordier : *La victoire en pleurant*
- 18 octobre 2021 : visite de la Maison natale Charles de Gaulle, rénovée, à Lille
- 9 novembre 2021 : voyage à Colombey pour le 51e anniversaire de la mort du général de Gaulle
- 7 conférences en ligne ou en présentiel



Déjeuner-débat avec Bénédicte Vergez-Chaignon autour du livre de Daniel Cordier *La Victoire en pleurant*



Voyage à Colombey-les-Deux-Églises pour le 51e anniversaire de la mort du général de Gaulle.

FONDATION CHARLES DE GAULLE
5 rue de Solférino
75007 Paris
www.charles-de-gaulle.org

ÉTUDIER & DÉBATTRE

LA RECHERCHE UNIVERSITAIRE ET LA RÉFLEXION PROSPECTIVE

L'année scientifique 2021 a permis à la fois de rattraper des projets retardés par le contexte sanitaire très lourd de 2020 et de lancer plusieurs chantiers : un premier centré sur la notion de souveraineté, pensée à l'échelle internationale (projet « Grand Large », colloque de septembre sur la « Souveraineté selon De Gaulle »), un second sur la mécanique de l'État gaullien et l'art de gouverner, illustré début 2022 par l'ouvrage *Demain la Ve République ?*, paru aux éditions Perrin, un dernier sur le rayonnement international de l'héritage gaullien, avec le lancement du projet « De Gaulle, Israël et les Juifs » et la réalisation d'un cycle franco-polonais.

LA SOUVERAINETÉ GAULLIENNE DANS TOUS SES ÉTATS

De Gaulle et le Grand Large (février)
Après une première journée d'études au Sénat le 13 janvier 2020, la Fondation Charles de Gaulle et l'Académie des Sciences d'Outre-mer ont organisé le 9 février 2021 la deuxième journée d'études du séminaire « De Gaulle et le Grand Large » sur le thème : « Les Outre-Mer, quelle place dans l'action internationale de la France ? ». Dans un contexte géostratégique de plus en plus incertain et concurrentiel, cette rencontre a esquissé ce que pouvait être l'héritage gaullien dans le domaine statutaire comme dans la volonté de faire des Outre-Mer français les vecteurs privilégiés d'un rayonnement déployé sur l'ensemble des océans. À l'heure où les espaces maritimes sont de plus en plus concurrentiels et de plus en plus difficiles à sécuriser, les travaux visaient à réfléchir aux défis à relever pour que les territoires ultramarins jouent pleinement le rôle de plateformes d'influence économique, culturelle et d'agrégateurs de stabilité. Par ailleurs, il s'agissait de revenir sur les prémisses de la « diplomatie bleue » de l'époque gaullienne, à un moment où les voies et ressources maritimes deviennent l'objet d'une impitoyable concurrence et nécessitent une optimisation des moyens et de la stratégie de la Marine nationale.

De Gaulle, Brest et la mer (novembre)
« Nous marchons vers la constitution d'une force de frappe atomique où la Marine jouera un rôle capital ». C'est par ces mots du général de Gaulle, prononcés en février 1960, que M. Hervé Gaymard a introduit la journée d'étude et d'échange organisée le 18 novembre à Brest par le Service historique de la Défense de Brest, la Fondation Charles de Gaulle et l'Éducation nationale. Une communication sur le thème « De Gaulle et la mer : enjeux pédagogiques et culturels » y a notamment été présentée. Cette journée, organisée en partenariat avec le Service Historique de la Défense (SHD), a mis en lumière le caractère central de la dissuasion dans la conception gaullienne de la souveraineté française, et la volonté du Général d'une défense « tout azimuts », donnant une place fondamentale à nos Outre-Mer à partir du berceau brestois des sous-marins nucléaires lanceurs d'engins (SNLE).

La souveraineté en question (septembre)
Initialement programmé en 2020, le colloque « La souveraineté en question – La vision gaullienne à l'épreuve du présent » a finalement pu se tenir le 15 septembre 2021 à l'Institut de France, devant un public fourni et varié.

Comment concevoir la souveraineté dans un monde que, dès les années 1960, de Gaulle jugeait interdépendant ? Quels sont les limites, les lignes rouges, les domaines stratégiques dans lesquels il faut lutter pour maintenir une autonomie de décision ?
Cette question a été abordée, en partant d'un questionnement gaullien pour aller vers des enjeux actuels, à travers trois prismes : celui de la souveraineté économique et technologique, dans une table-ronde animée par Jean-François Cirelli, associant Naval Group, le CNES et EDF, celui du rôle et des moyens de l'État pour sauvegarder une souveraineté nationale ou partagée (table-ronde animée par Arnaud Teyssier et ouverte par Alain Supiot, avec Marion Guillou et Didier Houssin), celui, enfin, des échelles de souveraineté, infra (régions) ou supra (Europe, OTAN) nationales, table-ronde animée par Frédéric Fogacci dans laquelle sont notamment intervenus Jean Rottner et Anne Levade. Par ailleurs, Christian de Boissieu et Bernard Stirn ont abordé les enjeux de la souveraineté économique et monétaire, puis de la souveraineté juridique.
Ce colloque se voulait programmatique : plusieurs opérations, sur la souveraineté numérique ou énergétique, seront organisées par la Fondation pour prolonger ou faire vivre cette réflexion.

ÉTUDIER ET DÉBATTRE

LA RECHERCHE UNIVERSITAIRE ET LA RÉFLEXION PROSPECTIVE



Xavier Darcos,
chancelier de l'Institut de France



Christian de Boissieu, professeur émérite
à l'Université Panthéon-Sorbonne

15 SEPTEMBRE 2021

COLLOQUE « LA SOUVERAINETÉ EN QUESTION : LA VISION GAULLIENNE À L'ÉPREUVE DU PRÉSENT »



Arnaud Teyssier, Marion Guillou, ancienne présidente-directrice générale de l'Institut national de la recherche agronomique (INRA), et le professeur Didier Houssin, ancien directeur général de la santé



Anne Levade, professeur à l'Université Panthéon-Sorbonne,
et Jean Rottner, président de la Région Grand-Est

L'ÉTAT GAULLIEN, PIERRE ANGULAIRE DE LA Ve RÉPUBLIQUE

Gouverner selon de Gaulle (mai)

Le 25 mai, la Fondation Charles de Gaulle a organisé une table-ronde en ligne « Gouverner selon de Gaulle : temps long, temps court », en association avec l'École nationale d'administration (ENA), avec la participation de Marie-Hélène Bérard, François Cornut-Gentille, Hervé Gaymard, Patrick Gérard et Arnaud Teyssier. L'occasion de s'interroger sur la possibilité pour les gouvernants de se projeter dans le moyen, voire le long terme dans le cadre de la Ve République.

Nuit du Droit 2021 (octobre)

Le 4 octobre, la Fondation Charles de Gaulle a célébré le 63e anniversaire de la promulgation de la Constitution de la Ve République et, dans le cadre de l'édition 2021 de la Nuit du Droit, elle a organisé une conférence-débat entre Arnaud Teyssier et Georges Bergougnous sur le thème « Le général de Gaulle et ses Premiers ministres : les exemples de Michel Debré et Georges Pompidou ». Cette table-ronde a mis en exergue un point souvent méconnu, à l'heure où l'on fustige la « verticalité » de la Ve République : la capacité du Général à laisser le gouvernement gérer les dossiers sans interférer, et à se réserver pour les décisions de niveau stratégique. Sur ce point, les continuités entre les passages à Matignon de Michel Debré (1959-1962) et Georges Pompidou (1962-1968) sont à réévaluer, alors que l'on oppose souvent les deux mandatures.

On rappellera sur ce sujet qu'Arnaud Teyssier a publié aux éditions Perrin *L'énigme Pompidou-De Gaulle*, qui retrace sur le long cours la relation profonde entre les deux hommes, leur manière de travailler ensemble, puis la marque que le Général continue à imprimer sur son ancien Premier ministre, devenu son successeur à l'Élysée.

DES RENCONTRES

De Gaulle, Israël et les Juifs (novembre)

La première soirée de réflexion du cycle « De Gaulle, Israël et les Juifs » a eu lieu le 16 novembre au Musée d'Art et d'Histoire du Judaïsme devant une assistance nombreuse, en présence notamment de Mme Dominique Schnapper, présidente du Musée d'Art et d'Histoire du Judaïsme, de M. Haïm Korsia, Grand Rabbin de France, de M. François Heilbronn, vice-président du Mémorial de la Shoah, et du représentant de l'Ambassade d'Israël à Paris. Il s'agissait de réfléchir sur les croisements et recroisements entre le Général, les juifs français, et le mouvement sioniste qui donna naissance à Israël. Perrine Simon-Nahum, Philippe Boukara, Denis Charbit et Samy Cohen ont abordé plusieurs thématiques-clefs. D'abord, le poids et l'influence de personnalités juives sur le Général, qu'il s'agisse d'influences intellectuelles (Émile Mayer), de rencontres dans le combat de la France Libre, ou, plus tard, de militants gaullistes, comme Lazare Rachline. Ensuite, les liens, précoces, entre la France Libre et le mouvement sioniste, qui perdurent sous la IVe République, le RPF jouant un rôle important dans les liens politiques avec l'État d'Israël naissant, avant que la relation bilatérale n'évolue progressivement après 1958.



Nuit du Droit 2021 organisé à la Fondation Charles de Gaulle le 4 octobre 2021



Soirée de réflexion « De Gaulle, Israël et les Juifs »
au Musée d'Art et d'Histoire du Judaïsme à Paris le 16 novembre 2021



Hervé Gaymard et C. Pierre Zaleski, président de la Société Historique et Littéraire Polonaise



Frédéric Dessberg, maître de conférences à l'Université Panthéon-Sorbonne

4 OCTOBRE 2021
18 OCTOBRE 2021
22 NOVEMBRE 2021

LES TROIS PREMIÈRES SÉANCES DU SÉMINAIRE « LA RELATION FRANCO-POLONAISE DU DÉBUT DU XXe SIÈCLE À NOS JOURS », EN PARTENARIAT AVEC LA SOCIÉTÉ HISTORIQUE ET LITTÉRAIRE POLONAISE DE PARIS



Roch Drozdowski-Strehl, directeur de la Bibliothèque polonaise de Paris



Maurice Vaïsse, professeur émérite à Sciences Po Paris

Enfin, le regard des juifs français sur de Gaulle, une histoire qui ne se résume pas à la célèbre conférence de novembre 1967, mais se nourrit du combat de la résistance, de la question algérienne ou de la volonté gaullienne, dans les derniers mois de son second mandat, de trouver un équilibre dans la vision française du Moyen-Orient. Les pistes de recherche développées pendant cette soirée seront approfondies lors d'un prochain colloque.

Colloque franco-polonais à Varsovie (24 septembre 2021)
La relation franco-polonaise du début du XIXe siècle à nos jours (cycle de séminaires, Paris, octobre 2021-janvier 2022)
« Se rencontrer en esprit, c'est se réunir au sommet »

C'est le temps long de l'histoire de la relation bilatérale franco-polonaise que la Fondation Charles de Gaulle a entrepris de remonter. D'abord par un colloque à Varsovie, organisé en lien avec l'association polonaise des médaillés de la Légion d'Honneur et l'ancien Ambassadeur Tomasz Orlowski, ensuite en association avec la Société Historique et Littéraire Polonaise de Paris, présidée par le Comte Pierre Zaleski. Dans les deux cas, avec des approches complémentaires, il s'agissait de puiser aux sources de l'histoire moderne et du XIXe siècle pour éclairer le parcours polonais de Charles de Gaulle, qui le conduit à servir au sein de la mission militaire de 1919 à 1921, puis, après les malentendus et les abandons des années 1930, à rechercher un lien avec le Gouvernement polonais en exil pendant la guerre. Enfin, après les amères déceptions de l'après-1945, c'est à Varsovie, en septembre 1967, par un voyage marquant, qui laisse une empreinte profonde, que De Gaulle entreprend de renouer le fil d'une relation nourrie de culture, d'histoire, de sentiments, mais aussi d'intérêts géostratégiques à l'évidence convergents. Dans les deux cas, ces travaux ont été conclus par une réflexion prospective sur la relation bilatérale aujourd'hui complexe, inscrite dans la géopolitique européenne (rôle de l'Allemagne, de la Russie, plus récemment des États-Unis et de l'OTAN), mais peut-être destinée à être ravivée par les drames présents.

Liban (avril et novembre 2021)
Dans le cadre du partenariat entre la Fondation Charles de Gaulle, l'association de droit libanais « Fondation pour la sauvegarde du Patrimoine de Charles de Gaulle au Liban », l'Ambassade de France et l'École supérieure des Affaires (ESA) de Beyrouth, le travail scientifique s'est poursuivi avec une session de cours de 24 heures assurée par le directeur des études, Frédéric Fogacci, à destination des élèves de seconde année. Partant d'exemples historiques et de la figure de Charles de Gaulle, il s'est agi de mener une réflexion sur le *leadership* et sur la philosophie gaullienne du commandement, et d'en tirer des enseignements pour aujourd'hui. En parallèle, l'ESA Business School à Beyrouth et la Fondation Charles de Gaulle ont lancé des webinaires autour des enjeux et défis des relations internationales à destination des étudiants de l'ESA. La session inaugurale a été organisée le 12 octobre 2021, avec la participation de Thierry de Montbrial, fondateur et président de l'Ifri, et d'Hervé Gaymard.



Allocution d'ouverture du colloque "Les convergences franco-polonaises" par Hervé Gaymard à Varsovie, le 24 septembre 2021



Thierry de Montbrial, président de l'Institut Français des Relations internationales (IFRI), Câline Daher, responsable des relations Alumni de l'ESA, et Hervé Gaymard, sur le thème "Les nouveaux défis des relations internationales", le 12 octobre 2021

FONDATION CHARLES DE GAULLE
5 rue de Solférino
75007 Paris
www.charles-de-gaulle.org

ENSEIGNER & INSPIRER

LES ACTIVITÉS PÉDAGOGIQUES ET NUMÉRIQUES



3e édition du Jeu de piste "Sur les pas de Charles de Gaulle", organisé avec une centaine de lycéens de l'Académie de Lille, le 10 juin 2021



L'équipe organisatrice des deux Jeux de piste 2021



Participation d'une centaine de lycéens d'Île-de-France aux commémorations nationales du 9 novembre 2021, en présence du Premier ministre, M. Jean Castex, à Colombey-les-Deux-Églises

L'année 2021 a marqué le renforcement des activités pédagogiques en présentiel. Les échanges avec les partenaires académiques de la Fondation Charles de Gaulle ont été développés pour créer une nouvelle dynamique.

DÉVELOPPEMENT DU PROGRAMME « ENSEIGNER DE GAULLE »

Notre partenariat avec l'Éducation nationale s'approfondit grâce au rayonnement du programme « Enseigner de Gaulle » dans les régions, adossé à un site enrichi de ressources pédagogiques innovantes. En parallèle, nous avons lancé de nouveaux ateliers dans le cadre de la réforme du lycée : place croissante de De Gaulle dans les programmes scolaires avec la création de la spécialité « Histoire-géographie-géopolitique-sciences politiques » (bloc de 6 heures d'histoire en classes de 1ère et de Terminale, en plus des 3 heures d'histoire-géographie classiques). Les thèmes abordés sont "De Gaulle et le patrimoine", "De Gaulle et la démocratie", "De Gaulle et la mer", "De Gaulle et la défense nationale"...

Nous avons également relancé notre implication dans les actions du ministère de la Culture en participant activement aux journées du Patrimoine avec un succès qui nous incite à pérenniser l'expérience.

Plusieurs projets ont été menés à bien en partenariat avec les Conseils régionaux :

- Une nouvelle convention a été signée avec la Région Île-de-France pour étendre le nombre de lycées partenaires. Un concours d'éloquence a été organisé.
- 2021 a été l'aboutissement de l'appel à projet avec un concours d'éloquence réalisé au siège de la Région Grand Est.
- Des ateliers pédagogiques ont été menés dans la Région Hauts-de-France par les formateurs dans leurs académies. Un jeu de piste « Sur les pas de Charles de Gaulle » a été organisé à Paris pour 300 lycéens des académies de Lille et d'Amiens en mai et juin, leur permettant de découvrir plusieurs « lieux gaulliens » au cœur de Paris.



Atelier pédagogique "De Gaulle et la Défense : des années 1930 à nos jours", avec l'intervention du Commandant de l'Armée de Terre Benjamin Barrère, au lycée de Noisiel en Seine-et-Marne, le 4 mars 2021



La Fondation Charles de Gaulle a tenu un stand aux Olympiades de la Jeunesse, organisée par la SMLH, le 26 septembre 2021. Photographie en présence du lauréat Frank Leroy (2e à gauche), lycéen du Cantal.



Dernière vidéo pédagogique "La refondation de la République" de la série de vidéos d'animation "Les années de Gaulle", réalisées en partenariat avec le Réseau Canopé

DEVOIR DE MÉMOIRE ET COMMÉMORATIONS

Tout d'abord, nous avons participé à la mise en œuvre du Service National Universel (SNU) avec l'Office national des anciens combattants (ONAC)-Paris en organisant un atelier pédagogique à la Fondation pour les jeunes engagés.
Ensuite, la Fondation a été invitée au concours des Olympiades de la jeunesse organisées par la Société des membres de la Légion d'honneur le 26 septembre à l'Hôtel des Invalides.
À l'initiative de la Fondation, cent lycéens sont venus le 9 novembre à Colombey et ont ainsi pu visiter le Mémorial et la Boisserie et dialoguer avec le Premier ministre, M. Jean Castex, et la Présidente de la Région Île-de-France, Mme Valérie Pécresse.
Enfin, la Fondation a participé au jury du Concours National de Résistance et de la Déportation (CNRD) et pris part au soixantième anniversaire de sa création.

ACTIVITÉS NUMÉRIQUES

Outre l'actualisation du site « Enseigner de Gaulle » pour s'adapter aux nouveaux programmes scolaires et à l'enseignement de la spécialité histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques (HGGSP), la Fondation Charles de Gaulle a développé de nouveaux contenus diffusés sur les réseaux sociaux : Facebook, Instagram et TikTok.

PARCOURS CIVIQUE

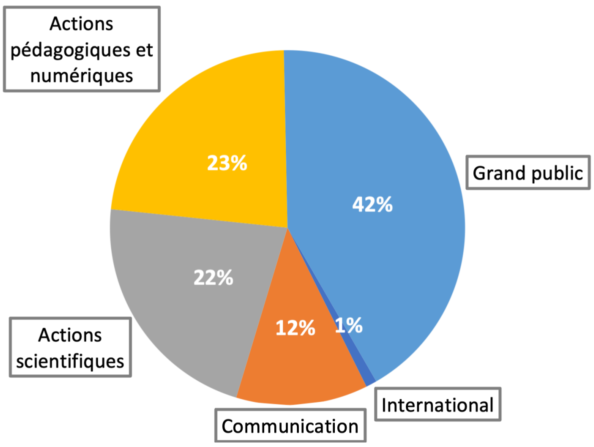
Dans le cadre du partenariat avec Sciences Po Paris, nous avons formé une équipe de stagiaires du parcours civique aux missions pédagogiques :

- Dans les établissements scolaires : animation des ateliers pédagogiques et encadrement du concours d'éloquence ;
- À la Fondation : visites guidées lors des Journées européennes du patrimoine ;
- Encadrement des groupes pour les jeux de piste dans Paris ;
- Conception de ressources pédagogiques.

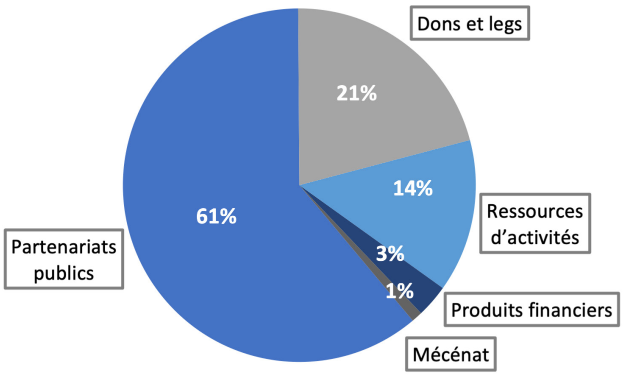
LES ASPECTS FINANCIERS EN 2021

Le budget de la Fondation s'élève à 1,54 million d'euros. Outre les dépenses de fonctionnement et la rémunération des salariés qui travaillent sur les sites de Colombey-les-Deux-Églises et de Paris, il permet la réalisation de nombreuses actions pédagogiques, scientifiques, commémoratives et événementielles, qu'elles soient nationales ou internationales, et qui constituent la raison d'être de la Fondation. En raison de la situation sanitaire, les ressources d'activités, notamment celles provenant des sites de Colombey-les-Deux-Églises, ont été très affectées.

ACTIONS



RESSOURCES



Comme pour toute fondation reconnue d'utilité publique, la Fondation Charles de Gaulle dispose d'un capital constitué de la dotation initiale accordée par l'État lors de sa création en 1992 et de l'apport de l'Institut Charles de Gaulle. Ce capital est placé pour partie en immobilier (les immeubles de la rue de Solférino à Paris et de la rue Princesse à Lille), par définition non producteur de revenu, et pour le reste, en valeurs mobilières de placement entièrement sécurisées qui procurent un revenu modeste mais régulier.

La Fondation s'appuie ainsi sur un modèle combinant financements publics et financements privés. Les seuls revenus du capital ne permettant pas de couvrir les besoins financier, il est nécessaire de trouver des financements auprès de l'État, des collectivités territoriales, des entreprises publiques ou privées, et des particuliers. Outre les subventions publiques qui jouent un rôle déterminant, la Fondation recherche en permanence des ressources nouvelles auprès de partenaires économiques occasionnels ou réguliers, ou dans le cadre de projets spécifiques menés en commun avec certaines entreprises. Les projets de grande ampleur font l'objet de campagnes appropriées de mécénat. Ces opérations particulières ont ainsi permis de réaliser le financement de la rénovation initiale de la Maison natale de Lille, de la construction du Mémorial de Colombey et de l'Historial des Invalides. Ces trois établissements muséographiques, qui accueillent près de 300 000 visiteurs par an habituellement, ont nécessité l'apport de 10 millions d'euros, rassemblés grâce à une souscription menée à l'échelle nationale.

La Fondation Charles de Gaulle respecte une organisation budgétaire et comptable transparente, régie par des procédures rigoureuses, un contrôle interne permanent et un contrôle externe périodique :

- Le budget annuel est validé par un Conseil d'administration où siègent 3 représentants de l'État (Ministère de l'Intérieur, Ministère de l'Économie et des Finances, Conseil d'État) ;
- Le contrôle des comptes est assuré par un commissaire aux comptes chargé d'en certifier l'exactitude et la sincérité ;
- Les comptes sont envoyés chaque année aux services du Premier ministre, à la préfecture de Paris et sont publiés au *Journal officiel*.



Photo : cérémonie avec des lycéens à Colombey-les-Deux-Églises

MERCI À NOS PARTENAIRES

- Services du Premier Ministre
- Ministère des Armées
  - Direction des patrimoines de la mémoire et des archives (DPMA)
    - Service historique de la Défense (SHD)
    - Musée de l'Armée
    - Musée de l'Ordre de la Libération
  - Centre des hautes études militaires (CHEM)
  - Marine nationale
    - Porte-avions *Charles de Gaulle*
  - Armée de Terre
    - 501ᵉ régiment de chars de combat (501e RCC)
    - École de guerre Terre – Centre de doctrine et d'enseignement du commandement (CDEC)
- Ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports
  - Direction générale de l'enseignement scolaire (DGESCO)
  - Région académique Grand Est
  - Région académique Hauts-de-France
  - Région académique Île-de-France
  - Réseau Canopé
- Ministère de l'Enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation
  - Institut national supérieur du professorat et de l'éducation (Inspé) de Paris
  - Sciences Po
- Ministère de l'Europe et des affaires étrangères
  - Ambassade de France au Liban
  - Ambassade de France en Pologne
- Ministère de la Culture (Archives Nationales)
- Sénat
- Institut de France
- Académie des sciences d'outre-mer (ASOM)
- Institut National de l'Audiovisuel (INA)
- Centre national d'études spatiales (CNES)

- Conseil régional d'Île-de-France
- Conseil régional du Grand Est
- Conseil régional des Hauts-de-France
- Conseil départemental de Haute-Marne (Mémorial Charles de Gaulle à Colombey)
- Conseil départemental du Nord (Maison natale Charles de Gaulle à Lille)
- Conseil départemental des Yvelines
- Mairie de Colombey-les-Deux-Églises
- Mairie de Paris
- Préfecture de Haute-Marne

- Mairie de Saint-Mandé
- Mairie de Vermaison
- Maire de Saint-Pol-Sur-Mer
- Association Mémoire de la Résistance et de la Déportation Castelnau-Le-Lez
- Mairie de Hem
- Mairie de Pierrefitte/Seine
- Mairie de Quemperlé
- Mairie d'Asnières-sur-Seine
- Mairie d'Orléans
- Mairie de Le Mesnil le Roi
- Mairie de Saint-Dié-des-Vosges
- Mairie d'Avon
- Mairie de Fontenay-aux-Roses
- Mairie du Bourget

- Ambassade d'Allemagne à Paris
- Ambassade du Liban à Paris
- Ambassade de Pologne à Paris
- École supérieure des Affaires (ESA) Beyrouth

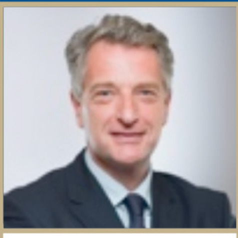
- ADEISSE (conseil en informatique)
- Association générale des producteurs de blé (AGPB)
- Crédit Mutuel
- Dassault Aviation
- Éditions Perrin
- Groupement des Industries Françaises Aéronautiques et Spatiales (GIFAS)
- Intermèdes, voyages culturels
- MBDA France
- ODDO BHF France
- Thales

- Bibliothèque polonaise de Paris
- Dassault Histoire et Patrimoine
- École des Bibliothécaires-documentalistes
- Fondation Anne de Gaulle
- Fondation de la France Libre
- Fondation de la Résistance
- Fondation du Patrimoine
- Fondation François Sommer
- Fondation Maréchal Leclerc de Hauteclocque
- Fondation Mérieux
- Fondation pour la Mémoire de la Déportation
- Fondation pour la Mémoire de la Shoah
- Les Cadets de la France Libre
- Les Rendez-vous de l'Histoire (Blois)
- Lycée Albert de Mun (Paris)
- Maison Méert
- Musée d'Art et d'Histoire du Judaïsme (MAHJ)
- TotalEnergies
- Universités populaires du théâtre

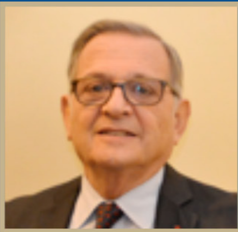
FONDATION CHARLES DE GAULLE
5 rue de Solférino
75007 Paris
www.charles-de-gaulle.org

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'administration de la Fondation Charles de Gaulle, renouvelé le 25 janvier 2021, comprend 14 membres parmi lesquels 9 membres élus, 4 membres de droit désignés respectivement par le ministre de l'Intérieur, le ministre des Finances, le Conseil d'État et la Chancellerie de la Légion d'honneur et 1 membre ès qualités le Chancelier de l'Ordre de la Libération remplacé par le Délégué national de l'Ordre de la Libération.



Hervé Gaymard
Président
Ancien ministre, président du Conseil départemental de Savoie et écrivain (*Pour Malraux*, présentation de la réédition du *Fil de l'Épée*...).



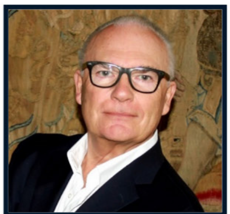
Jean-Marie Dedeyan
Vice-président
Professeur associé honoraire des universités, chargé d'enseignement à l'ENA et délégué général des « Amis de Michel Debré ».



Christine Branchu
Secrétaire générale
Après avoir adhéré au mouvement gaulliste en 1975, elle entre à la Convention de la Fondation en 2012 et au Conseil d'administration en 2019.



Jean-François Cirelli
Trésorier
Chef d'entreprise et ancien haut-fonctionnaire.



Éric Branca
Historien et journaliste, auteur de *De Gaulle et les Français libres* (2010), *L'Ami américain* (2017) et *De Gaulle et les grands* (2020)



Anne-Marie Couderc
Ancien ministre, Présidente du groupe Air France-KLM



Amiral Edouard Guillaud
Ancien Chef d'état-major particulier du président de la République (CEMP), ancien Chef d'état-major des armées (CEMA)



Marie-Thérèse Suart-Fioravante
Cadre d'entreprise



Jean-François Tricaud
Conseiller maître à la Cour des comptes



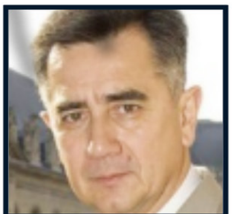
Préfet Bernard Boucault
Ancien Préfet de Police et représentant du ministre de l'Intérieur



Marc Fosseux
Conseiller à la Cour des comptes, représentant du ministère de l'Économie et des Finances, ancien SG de la Fondation Charles de Gaulle (2011-2020)



Martine de Boisdeffre
Ancienne élève de l'École normale supérieure (ENS de Sèvres) et de l'ENA, présidente de section au Conseil d'État et présidente du Comité d'Histoire du Conseil d'État et de la Juridiction administrative



Général de division (2s) Christian Baptiste
Délégué national de l'Ordre de la Libération, membre ès-qualités faisant suite au Chancelier de l'Ordre de la Libération



Jacques Boudy
Secrétaire général de la Chancellerie de la Légion d'honneur, représentant le Grand Chancelier

LA CONVENTION DE LA FONDATION CHARLES DE GAULLE

La Convention de la Fondation Charles de Gaulle rassemble les personnes qui entendent appuyer l'activité et les missions de la Fondation Charles de Gaulle. Ne pouvant excéder plus de trois cents membres, elle comprend à ce jour un peu plus de deux cents personnes, choisies pour la qualité de leurs travaux sur le général de Gaulle et son œuvre ou pour leur compétence et leur autorité morale. Les nouveaux membres de la Convention sont élus par les membres en exercice, sur proposition du Conseil d'Administration de la Fondation. La Convention se réunit au moins une fois par an, sous la présidence du Président de la Fondation. Ses membres sont alors tenus au courant des activités de la Fondation et peuvent être consultés sur toute question concernant ces dernières.



Le 24 novembre 2021, la Convention a eu le plaisir d'accueillir Thierry Lentz, directeur général de la Fondation Napoléon, pour un échange avec le président Hervé Gaymard sur les héritages respectifs de Napoléon et du général de Gaulle

LES AMIS DE LA FONDATION CHARLES DE GAULLE

Pour rejoindre les Amis, nous vous prions de contacter l'équipe par courriel à amis@charles-de-gaulle.org



MARC FOSSEUX
Président



RENÉE ROBERT
Responsable des projets et du réseau des Amis



GENEVIÈVE APARICIO
Responsable des projets et du réseau des Amis



CHANTAL MOREL-PERNIN
Responsable des projets et du réseau des Amis

FONDATION CHARLES DE GAULLE
5 rue de Solférino
75007 Paris
www.charles-de-gaulle.org

LE CONSEIL SCIENTIFIQUE

Placé sous la présidence d'Arnaud Teyssier, le Conseil scientifique rassemble 26 membres nommés par le Conseil d'administration de la Fondation Charles de Gaulle :

Georges BERGOUGNOUS
Haut-fonctionnaire au Conseil supérieur de la Magistrature
Professeur associé à l'Université Panthéon-Sorbonne

Serge BERSTEIN
Membre d'honneur
Professeur émérite à Sciences Po Paris

Jean-Paul BLED
Membre d'honneur
Professeur émérite à l'Université Paris-Sorbonne

Christian de BOISSIEU
Professeur émérite à l'Université Panthéon-Sorbonne

Frédéric DOUAT
Conservateur aux Archives Nationales

Frédéric FOGACCI
Secrétaire
Directeur des études, de la recherche et des archives de la Fondation Charles de Gaulle

Hervé GAYMARD
Membre de droit
Président de la Fondation Charles de Gaulle

Julian JACKSON
Professeur émérite à la Queen Mary University, Londres

Sabine JANSEN
Professeur au Centre national des Arts et Métiers

Bernard LACHAISE
Professeur émérite à l'Université Bordeaux-Montaigne

Alain LAQUIÈZE
Professeur à l'Université Paris-Descartes

Thierry LENTZ
Directeur général de la Fondation Napoléon

Anne LEVADE
Professeur à l'Université Panthéon-Sorbonne
Présidente de l'Association française de Droit constitutionnel

Christine MANIGAND
Professeur à l'Université Sorbonne-Nouvelle

Didier MAUS
Haut-fonctionnaire
Ancien professeur à l'Université Paul Cézanne, Aix-Marseille

Henri MÉNUDIER
Professeur émérite à l'Université Sorbonne-Nouvelle

Pierre MONZANI
Agrégé d'Histoire
Haut-fonctionnaire

Chantal MORELLE
Professeur en classes préparatoires au Lycée Molière

Arnaud TEYSSIER
Président
Inspecteur général de l'Administration

Frédéric TRISTRAM
Maître de conférences à l'Université Panthéon-Sorbonne

Frédéric TURPIN
Professeur à l'Université Savoie-Mont Blanc

Jenny RAFLIK-GRENOUILLEAU
Professeur à l'Université de Nantes

Philippe RATTE
Agrégé d'Histoire

Jean-Pierre RIOUX
Membre d'honneur
Ancien inspecteur général de l'Éducation nationale

Maurice VAÏSSE
Professeur émérite à Sciences Po Paris

Benoît YVERT
Directeur des éditions Perrin

L'ÉQUIPE

À PARIS



Contre-amiral (2e section) JÉRÔME ERULIN*
Directeur



CATHERINE TROUILLER
Directrice des publications et des expositions, rédactrice en chef de la revue *Espoir* et responsable des archives iconographiques



FRÉDÉRIC FOGACCI
Directeur des études, de la recherche et des archives, et secrétaire du Conseil scientifique



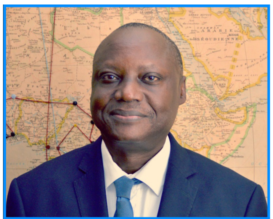
VÉRONIQUE GRAU-BARRIÈRE
Directrice administrative



LAURENCE NÉGRI
Directrice des projets pédagogiques et numériques



SOPHIE DI FOLCO
Assistante de direction



ISAAC DJIBRILLA
Gestionnaire de la base de contacts, responsable de la diffusion de la revue *Espoir* et des expositions itinérantes



ALEXIA TURPIN
Archiviste



PATRICK MACOCCO
Responsable financier



MARIA PATRICIO
Agent d'entretien et de surveillance



JEAN-BAPTISTE BERQUE
Conseiller communication et mécénat



TANGUY FERRANDEZ
Assistant éditorial



ÉMILIE LALOUELLE
Bibliothécaire



ÉRIC DAVRIL
Agent administratif



MICHÈLE SULLI
Bénévole au secrétariat

***M. Antoine Broussy** a pris ses fonctions de directeur de la Fondation le 1er avril 2022.

À COLOMBEY-LES-DEUX-ÉGLISES



AURORE JACQUINOT
Chef de site



CLAUDINE ROBERT
Responsable d'accueil



VALÉRIE VASSEUR
Responsable d'accueil



CHRISTIAN MERSON
Jardinier

FONDATION CHARLES DE GAULLE
5 rue de Solférino
75007 Paris
www.charles-de-gaulle.org

FONDATION CHARLES DE GAULLE

FONDATION RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE

5 rue de Solférino, 75007 Paris
01 44 18 66 77
secretariat@charles-de-gaulle.org
www.charles-de-gaulle.org
Chaîne YouTube de la Fondation Charles de Gaulle

LA BOISSERIE

OUVERTE AUX VISITES

5 rue du Général de Gaulle, 52330 Colombey-les-Deux-Églises
03 25 01 52 52
boisserie@charles-de-gaulle.org
www.charles-de-gaulle.org

LE MÉMORIAL CHARLES DE GAULLE ET LA CROIX DE LORRAINE

OUVERTS AUX VISITES

Mémorial Charles de Gaulle, 52330 Colombey-les-Deux-Églises
03 25 30 90 80
contact@memorial-charlesdegaulle.fr
www.memorial-charlesdegaulle.fr/

LA MAISON NATALE CHARLES DE GAULLE

OUVERTE AUX VISITES

9 rue Princesse, 59000 Lille
03 59 73 00 30
maisondegaulle@lenord.fr
www.maisondegaulle.fr



Œuvre de Patrick Grundmann